



REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE 2019 – 2020

COURSE EN LIGNE Senior, U23, U18

Table des matières

1	PREAMBULE	2
2	COMPETITIONS DE SELECTION DE L'EQUIPE DE FRANCE	2
	2.1 Conditions de participation sportives	2
	2.2 Conditions administratives	3
	2.3 Règlement	3
	2.4 Programme Finale Open de France.....	3
3	PROGRAMME D' ACTIONS	4
	3.1 Collectif senior	4
	3.2 Collectif moins de 23 ans	4
	3.3 Collectif moins de 18 ans	4
4	PROPOSITIONS DE SELECTION	4
	4.1 Attendus pour chaque épreuve	5
	4.2 Proposition de sélection	7
5	DIFFUSION DES SELECTIONS	8

1 PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de victoire de l'Equipe de France de Course en Ligne lors de l'échéance terminale des saisons sportives internationales 2019 et 2020.

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique National.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections. La FFCK a pour ambition de présenter des bateaux capables de viser le podium sur les épreuves Olympiques.

Le travail quotidien reste une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de pagayeurs français, dans toutes les catégories, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

Les règles de sélection sont l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Elles contribuent pleinement à leurs réussites. Outre leur fonction de sélection, elles participent à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

Un comité de sélection sera établi pour déterminer la composition des Équipes de France en concordance avec les critères des modalités de sélection. Ce comité sera constitué du DTN, du Président de la FFCK ou de son représentant, et d'un technicien désigné par le DTN.

2 COMPETITIONS DE SELECTION DE L'EQUIPE DE FRANCE

- Open de France 2018 et 2019 à Vaires sur Marne (77)
- Open de France 2020
- Manches de Coupes du Monde n°1 et N°2 2019 et 2020
- Jeux Européens 2019
- Championnats d'Europe 2020

2.1 Conditions de participation sportives

Les Open de France d'octobre, mars et avril, sont libre d'accès pour tous les sportifs et sportives ayant participé au Championnat de France de l'année N-1 la discipline, une dérogation peut être accordée par le Head Coach.

Pour la participation à la finale de l'Open de France du 17 au 19 mai 2019, une sélection sera effectuée par le comité de sélection sur proposition du Head Coach. Le Head Coach argumentera sa sélection à partir des classements monoplaces des différentes distances.

La participation aux compétitions internationales est soumise à sélection.

2.2 Conditions administratives

- ✓ Etre licencié(e) à la FFCK et né(e) avant le 01/01/2004,
- ✓ Avoir payé ses factures à la FFCK,
- ✓ Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- ✓ Avoir confirmé sa participation aux courses Open de France en renvoyant le formulaire d'inscription à l'adresse indiquée, signé la « convention FFCK - sportif de haut niveau 2019 » et réglé le montant de l'inscription en ligne.

Montant de l'inscription sur les Open de France : 5€ par personne et par départ

2.3 Règlement

Ce document sert de support à l'organisation des Open de France. Les points non traités dans celui-ci relèvent du règlement de la Fédération International de Canoë en vigueur.

Un bulletin d'information, publié début 2019, précisera le programme prévisionnel des courses, le plan de répartition dans les couloirs, les grilles d'accession, les juges et officiels ainsi que toute information utile au bon déroulement des compétitions.

2.4 Programme Finale Open de France

Les épreuves sont réparties sur 3 jours :

- **36 kayaks hommes senior** seront sélectionnés dont au moins 10 moins de 23 ans à l'issue du classement général des Open de France d'octobre, mars et avril (monoplace, par distance)
- **27 kayaks dames senior** seront sélectionnés dont au moins 10 moins de 23 ans à l'issue du classement général des Open de France d'octobre, mars et avril (monoplace, par distance)
- **27 canoë hommes senior** seront sélectionnés dont au moins 10 moins de 23 ans à l'issue du classement général des Open de France d'octobre, mars et avril (monoplace, par distance)
- **27 canoë dames senior** seront sélectionnés dont au moins 10 moins de 23 ans à l'issue du classement général des Open de France d'octobre, mars et avril (monoplace, par distance)

Progression :

- Le principe permet à chaque athlète de participer à une finale (A ou B...).
- La série donnera accès directement à la finale, selon le principe de la demi-finale du règlement international.

Répartition :

- Les répartitions dans les séries se feront à l'issue du classement général monoplace de chaque distance et par catégorie d'âge (junior senior). Les sportifs de la liste 2020 seront classés têtes de série.
- Il y aura 4 séries (demi-finale) en kayak homme junior et 4 séries en kayak homme senior qui donneront accès à la finale A, B, C ou D
- Il y aura 3 séries (demi-finale) en canoë homme et dame junior et 3 séries en canoë homme et dame senior qui donneront accès à la finale A, B ou C.

3 PROGRAMME D' ACTIONS

Programme prévisionnel d'actions des collectifs Equipe de France :

3.1 Collectif senior

- ✓ 20 au 26 mai : Coupe du Monde N°1 à Poznan (Pologne) et stage préparatoire
- ✓ 27 mai au 2 juin : Coupe du Monde N°2 à Duisburg (Allemagne) et stage préparatoire
- ✓ 24 au 30 juin : Jeux Européens à Minsk (Biélorussie)
- ✓ 2 au 5 juillet : Stage préparatoire à Vaires sur Marne et stage préparatoire
- ✓ 22 au 25 juillet : Stage préparatoire à Vaires sur Marne ou Le Temple sur Lot
- ✓ 5 au 14 août : Stage préparatoire au championnat du Monde à Le Temple sur Lot
- ✓ 18 au 26 août : Championnat du Monde à Szeged (Hongrie)
- ✓ 9 au 18 septembre : Test Event à Tokyo (Japon)

3.2 Collectif moins de 23 ans

- ✓ 27 mai au 2 juin : Coupe du Monde N°2 à Duisburg (Allemagne)
- ✓ 1 au 14 juillet : Championnat d'Europe à Racice (République Tchèque) + stage préparatoire
- ✓ 22 au 4 août : Championnat du Monde à Pitesti (Roumanie) + stage préparatoire

3.3 Collectif moins de 18 ans

- ✓ 20 au 27 Mai : Régate Internationale à Brandenburg (Allemagne)
- ✓ 1 au 14 juillet : Championnat d'Europe à Racice (République Tchèque) + stage préparatoire
- ✓ 22 au 4 août : Championnat du Monde à Pitesti (Roumanie) + stage préparatoire

4 PROPOSITIONS DE SELECTION

Ce document peut être précisé par la publication « Processus de sélection 2019-2020 » publié le 12 octobre 2018 sur le site internet de la FFCK.

Le Comité de Sélection effectuera une sélection nominative sur proposition du Head Coach. Cette proposition sera argumentée en s'appuyant sur les différents classements à l'issue des courses des Open de France.

Le classement monoplace correspondant à l'épreuve, le classement équipage correspondant à l'épreuve, le classement monoplace et équipage correspondant à l'épreuve ou le résultat de la course correspondant à l'épreuve pourront être utilisés pour argumenter la sélection.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des collectifs des Equipes de France.

Conformément aux conventions 2019 FFCK & athlètes, chaque sportif sélectionné sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2019 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Chaque sportif retenu peut être sélectionné pour composer les équipages qui seront engagés dans les compétitions internationales. La responsabilité de la composition des bateaux de l'Equipe de France incombe au Head Coach. Il s'appuie pour cela sur les attendus définis pour chaque épreuve.

Chaque course lors des Open de France, chaque course internationale est une source d'information susceptible de faire évoluer la composition de l'équipe de France et ou la composition des bateaux dans le but d'obtenir des médailles au championnat du Monde 2019 et pour les seniors aux Jeux Olympiques 2020.

4.1 Attendus pour chaque épreuve

K1 1000m et C1 1000m

Ces bateaux seront constitués à partir des classements monoplaces 1000 m.

Classement monoplace 1000m :

- Nombre de point obtenu sur 1000m à la finale des Open de France et aux autres Open de France
- Plus nombre de points obtenus à l'international sur 1000m en monoplace

K2 1000m et le C2 1000m :

Ces bateaux seront constitués à partir des classements équipages 1000m.

Classement équipage 1000m pour les hommes uniquement :

- Nombre de points obtenus en équipage (K2, C2) sur 1000m lors des courses open,
- Nombre de point obtenu sur 1000m en monoplace à la finale des Open de France et autres Open de France.
- plus nombre de point obtenu sur 400m en monoplace à la finale des Open de France et autres Open de France.
- plus nombre de points obtenus à l'international sur 1000m (cumulable monoplace K1, C1, et biplaces K2, C2)

K4 500m Homme et K4 500m Dame

Ces bateaux seront constitués à partir des classements équipage 500m et le classement 200m.

Classement équipage 500m :

- Nombre de points obtenus en équipage sur 500m sur la finale de l'Open de France et les autres Open de France.
- Nombre de point obtenu sur 400m sur la finale de l'Open de France et autres Open de France.
- Plus nombre de points obtenus à l'international sur 500m olympiques (cumulable K1D, K2D, C2D, K4D et H, toutes distances olympiques)

Classement monoplace 200m :

- Nombre de points obtenus sur la finale de l'Open de France et autres Open de France sur 200m
- Plus nombre de point obtenus à l'international sur 200m olympique

K1 Homme 200m, Dame 200m et C1 Dame 200m

Ces bateaux seront constitués à partir du classement monoplace 200m

Classement monoplace 200m :

- Nombre de points obtenus en France sur 200m
- Plus nombre de point obtenus à l'international sur 200m olympique

K2 500m Dame, C2 500m Dame :

Ces bateaux seront constitués à partir du classement équipage 500m et le classement 200m.

Classement équipage 500m :

- Nombre de points obtenus en équipage sur 500m sur la finale de l'Open de France et autres Open de France
- Nombre de point obtenu sur 400m sur la finale de l'Open de France et autres Open de France
- Plus nombre de points obtenus à l'international sur 500m olympiques (cumulable K1, K2, C2 K4, toutes distances olympiques)

Classement monoplace 200m :

- Nombre de points obtenus sur la finale de l'Open de France et autres Open de France sur 200m
- Plus nombre de point obtenus à l'international sur 200m olympique

K1 500m Dame :

Ce bateau sera constitué à partir du classement monoplace 500m

Classement monoplace 500m pour les kayaks dame :

- Nombre de point obtenu sur 500m aux France élite et course open
- Plus nombre de points obtenus à l'international sur K1 500m

Le Head coach argumentera cette proposition à partir des classements en cours et des compétitions évoquées ci-dessus. (Open de France, France élite, Coupe du Monde et Jeux Européens, championnat d'Europe et championnat du Monde).

Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.

Chaque course Open, chaque course internationale est une source d'information susceptible de faire évoluer la composition de l'équipe de France ou la composition des bateaux.

4.2 Proposition de sélection

Pour l'Equipe de France senior et moins de 23 ans pour les Manches de la Coupe du Monde et les Jeux Européens

Cette proposition sera validée le 24 avril 2019.

Les sportifs et sportives seront proposées à la sélection 2019 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

Les sportifs et sportives du collectif 2020 seront proposées à la sélection.

La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve et les résultats des courses Open.

Pour le collectif Equipe de France senior pour le championnat du Monde senior

Cette proposition sera validée le 10 juin 2019.

Les sportifs et sportives seront proposées à la sélection 2019 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve sur les Open de France et les résultats des différentes courses internationales, l'objectif est d'obtenir des médailles au championnat du Monde.

Pour le collectif Equipe de France moins de 18 ans

Cette proposition sera validée le 20 mai 2019.

Les sportifs et sportives seront proposées à la sélection 2019 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve et les résultats des différentes courses internationales, l'objectif est d'obtenir des médailles aux championnats du Monde.

Pour le collectif Olympique

La liste des sportifs sélectionnés pour les Jeux Olympiques sera officielle le 1 juin 2020, elle s'effectuera sur le même principe de sélection que pour l'année 2019 en prenant en compte les classements et les compétitions à partir du 1 octobre 2018.

Par conséquent, les sportifs, les sportives et les bateaux ayant obtenus de les performances attendues (cf classement par points) sur la saison internationale 2019 seront proposé(e)s à la sélection olympique à l'issue de l'échéance terminale de la saison 2019.

Ils ou elles devront toutefois confirmer leur niveau sportif pour validation définitive de leur sélection en obtenant un podium sur l'une des Manches de Coupe du Monde 2020.

5 DIFFUSION DES SELECTIONS

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés pour les équipes de France Senior – U23 – U18 aura lieu au plus tard le lendemain de la validation de la sélection.

Elle sera diffusée sur le site Internet de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie.